



CONSEIL COMMUNAL
1072 FOREL (LAVAUUX)

Préavis 2/2025

Remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie entre les lieux-dits « Les Cornes de Cerf » et « La Grange Neuve » avec demande de crédit

EXTRAIT

**du procès-verbal de la séance du 19 juin 2025 du
Conseil communal de Forel (Lavaux)**

Présidence : Madame Isabelle Venetz

Le Conseil communal de Forel (Lavaux)

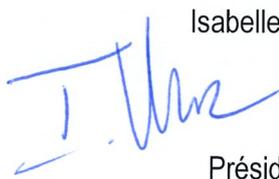
Vu le préavis municipal n° 2/2025,
Où le rapport de la Commission chargée de son étude,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre le remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie entre les lieux-dits « Les Cornes de Cerf » et « La Grange Neuve ».
2. D'autoriser la Municipalité à financer ces travaux pour un montant de CHF 336'316.00 selon le point 4 ci-dessus.

Ainsi délibéré en séance du 19 juin 2025.

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Isabelle Venetz Lizbett Décombaz
  
Présidente Secrétaire